**Compte rendu du CD du lundi 3/12/2018.**

Le comité directeur s’est réuni le lundi 3 décembre à 18h30 au local du club.

Étaient présents :

Dominique Vannier, Claude Mazet, Jean-Michel Blanchet, Thierry Ladevèze, Francis Schollier, Bernard Laridant, Jean-Marc Chapier, Arnaud Paillot, Jean-Yves Imbert, Roger Davoust.

Étaient absents : Cyril Gales (excusé)

**Ordre du jour :**

1. **Les circuits de janvier :**

Les circuits de janvier ne dépasseront pas les 67 kms afin d’éviter la pénombre.

Louison se propose de participer à la définition des circuits, en lien avec Jean-Marc et Bernard, à compter du mois de Mars.

Organisation validée : Composition des groupes au bout de 10 kms environ à partir du local.

Les horaires des mardi et jeudi pour l’hiver, sont maintenus à 14h00. Il est vivement conseillé d’équiper le vélo d’éclairage, voire de porter un gilet jaune.

1. **Composition du comité directeur suite à l’AG :**

Ont été élus à l’unanimité lors de notre AG au comité directeur, les membres sortants :

* Roger Davoust,
* Claude Mazet,
* Arnaud Paillot,
* Bernard Laridant,
* Francis Schollier.
1. **Renouvellement du bureau et commissions :**

Président : Dominique Vannier

Vice-président : Arnaud Paillot

Secrétaire : Cyril Gales

Trésorier : Claude Mazet

Secrétaire adjoint : Jean Yves Imbert

Trésorier adjoint : Francis Schollier

Délégué Sécurité : Thierry Ladevèze

Délégué Sécurité Adjoints : Bernard Laridant

Communication Internet : Dominique Vannier

outil Facebook Arnaud Paillot

Correspondant Codep 18 : Dominique Vannier

**Commissions** :

Relations mairie, presse :  Dominique Vannier

Achats et ravitaillements : Roger Davoust,

Équipements : Alain Borderieux

Circuits : Jean Marc Chapier, Bernard Laridant, Louis-Marie Paulin

Supervision du local : Roger Davoust, Jean-Michel Blanchet

1. **Calendriers des réunions du CD 2019 :**

07 janvier 2019

04 février 2019

04 mars 2019

08 avril 2019

13 mai 2019

03 juin 2019

02 septembre 2019

07 octobre 2019

04 novembre 2019

01 décembre 2019 : assemblée générale

02 décembre 2019

galette des rois : dimanche 27 janvier à 15h00

pot de reprise : samedi 09 mars à 18h30

photo de groupe : dimanche 10 mars au château de Varye à 8h45

1. **Questions posées à l’AG :**
2. De Louis Bonnefille : suite à l’accident mortel survenu dans la nuit du 19 au 20/08/2018 sur l’axe St Florent-Bourges et pour lequel la justice a dit : « bien que n’étant pas pourvue de panneaux d’interdiction de circuler pour les cyclistes, celui-ci ne devait pas y circuler ». ; est-il règlementaire d’utiliser la rocade de Bourges pour aller ou revenir de Pierrelay ? Une réponse sans équivoque nette et précise émanant des autorités ad ’hoc serait la bienvenue.

Après renseignements pris auprès des représentants de la préfecture le 03/12/2018, il est bien confirmé l’autorisation d’emprunter la rocade ouest de Bourges (RD400) par les cyclistes, puisqu’elle n’est pas dotée du panneau « route pour automobile ». Les véhicules lents, agricoles etc ... y sont donc autorisés. Ce qui n’est pas le cas sur les rocades Est et Nord de Bourges



  : panneau « route pour automobile »

Par ailleurs, l’utilisation des pistes cyclables est obligatoire à partir du moment où le panneau d’obligation y est présent :

1. De Louis-Marie Paulin : « Louison » constate un manque de participation aux concentrations. 60% des licenciés du club n’ont pas participé aux manifestations du dimanche : Est-ce la question des horaires ou le kilométrage qui ne leur convient pas ?
	* Est-ce le prix des inscriptions ?
	* Est-ce la chute importante de fréquentation du dimanche matin qui les démotive ?
	* Est-ce la pratique sportive de certains qui dérange ?
	* Est-ce le manque de solidarité parfois constaté à l'intérieur des groupes ?
	* (Ce sont toujours les mêmes qui attendent les copains en difficulté)
	* Est-ce la désorganisation totale des groupes constatée à plusieurs reprises cette année dès le départ de Saint-Doulchard ?

Notre club participe à toutes les randonnées départementales proposées par les autres clubs. Toutefois il est évident que l’on pourrait être plus nombreux, compte tenu de notre effectif.

Challenge du centre : Participation active de notre club à ces randonnées en 2020, et présentation de l’historique du challenge lors de l’AG 2019. Avec l’objectif de le gagner !

1. De Thierry Guillaumin :
* Pour les adhérents, pouvons-nous avoir un maillot du club offert dès l'instant où une cotisation est payée depuis plus de 10 ans ?

Un nouveau maillot sera offert à l’AG 2019.

* Donner des motivations aux adhérents pour être présents aux concentrations du dimanche matin : participation du club 2 à 3 randonnées par an ?

Prise en charge des frais d’inscription (et autres) pour les participations au challenge du centre et à certaines randonnées, sur décisions du comité directeur.

1. Briend Gilbert : problème de groupe, de vitesse irrégulière et de solidarité.

Voir ci-dessus, la composition des groupes à compter de 10kms.

1. De Michel Bouillot : Souhait de partir le mardi et le jeudi à 13H30 de novembre à janvier.

Décision prise de maintenir les horaires de départ à 14h00

1. De Jean-Paul Larché : Pour la sécurité et le bien-être de tous, serait-il possible d’éviter la ville en semaine et la route de Vierzon à Vailly sur Sauldre (D 926).

Rappeler l’obligation des gilets jaunes surtout en saison hivernale.

Les responsables des circuits prennent en compte cette remarque autant que possible.

1. **Aides pour 2019 (nuitées) :**

Mer montagne

Voyage en étoile (suisse normande)

Voyage Le Croisic

Les copains d’Ambert

Organisations diverses sur avis préalable du comité de direction

1. **Points divers :**
* 68 inscrits (dont 1 nouveau) et 11 adhésions

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 19h35.

Prochain CD le lundi 7 janvier 2019 à 18h30.

Le secrétaire.

Cyril Gales.